

**Département de la
CORREZE**

**Commune de
SEILHAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 17

L'an deux mil vingt deux le premier du mois de décembre, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de M. GERAUDIE Marc, maire.

Date de convocation du Conseil : le 25 novembre 2022

Présents :

MM CHAMBRAS, FOURCHES, GERAUDIE, LEYRIS, MANCI, MAZEAUD, ORLIANGES, RHODES, Mmes BOUDRIE, CERTAIN, CLEDIERE, CROUZETTE, MARLINGE, NOEL, POUGET, VERDEYME, VILLATOUX

Absents excusés :

MM COLBORATI et VILLETTE

Secrétaire de Séance : M. MAZEAUD Georges

Délibération N° 059-2022

**ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION AU
COMICE
DEPARTEMENTAL**

M. le maire indique avoir reçu une demande de la part du comice agricole cantonal pour l'attribution d'une subvention.

La somme de 100€ est proposée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- Attribue au comice agricole cantonal une subvention de 100€
- Charge le maire de mettre en œuvre cette décision

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le maire, Marc Géraudie.**